

INSCRIPTION ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ÉCOLE DES REMPARTS

L'association Échecs et Loisirs Culturels propose des activités au sein de votre école.

Afin d'inscrire votre enfant, nous vous remercions de déposer le présent bulletin complété et accompagné du règlement de l'année au plus tard le 19 septembre 2025 au secrétariat de l'école.

Les ateliers débuteront le lundi 6 octobre 2025 et finiront fin juin avec l'exposition d'Arts Plastiques, le spectacle de théâtre et la remise des prix du tournoi d'échecs.



L'atelier jeu d'échecs sera animé par un joueur d'échecs international diplômé par la Fédération Française des Échecs.

Le jeu d'échecs développe l'esprit d'analyse, la mémorisation et la concentration de l'élève.

L'atelier théâtre sera animé par une comédienne-intervenante professionnelle.

Les élèves développeront, au travers de jeux ludiques, le sens de l'écoute, la conscience de l'espace et des autres, le corps et la voix ainsi que leur imagination et leur créativité.

L'activité théâtrale favorise l'aisance verbale et l'adaptabilité de l'élève en milieu scolaire.



En Arts Plastiques, les élèves seront amenés à développer leur créativité grâce aux différentes techniques qui leur seront apprises. Notre approche ludique permet à l'enfant de développer sa concentration, sa précision et son sens de l'observation tout en s'amusant.

Des travaux spéciaux seront réalisés pour les moments forts de l'année (Noël, fête des mères...).

Divers ateliers leur seront proposés; dessin (crayon, feutre, pastel gras), peinture (gouache, acrylique), volume (argile, papier mâché, colle, mobile, origami)...

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025-2026

Nom et prénom de l'enfant: Classe.....

Email (en majuscule) :

Téléphone :/...../...../...../...../

Atelier	Niveau	Horaires	OUI	Jour	Tarif Année
JEU D'ÉCHECS	CP>CM2	1h sur le temps méridien	☐	Lundi	195 euros
THÉÂTRE	CE2>CM2	1h sur le temps méridien	☐	Mardi	210 euros
ARTS PLASTIQUES	GSM>CM2	1h sur le temps méridien	☐	Vendredi	210 euros

Attention : Le nombre de places par groupe est limité (Maximum 16 pour les échecs, 14 pour le théâtre et 12 pour les Arts Plastiques). Un minimum de 8 inscrits est nécessaire pour le maintien d'un atelier.

L'inscription à la cantine est obligatoire le jour de l'activité.

Les chèques sont à établir à l'ordre d'Échecs et Loisirs Culturels - Règlement à joindre à ce bulletin.

L'inscription est annuelle. Cependant, deux séances d'essai sont acceptées après engagement d'inscription et règlement. Vous avez la possibilité de faire 3 chèques (encaissements en novembre, février et mai).

L'élève s'engage à respecter les règles de vie de l'école pendant les séances dirigées par l'association.

Nous nous réservons le droit d'exclure un élève du cours si son comportement n'est pas respectueux de ces règles.

Date et signature des parents :